



DEMANDE DE FORMATION INDIVIDUELLE

à déposer à la D.F.C. au minimum 4 semaines avant le départ en formation

Nom : Unité : Pôle :

Prénom : Grade : n° poste :

Titulaire Stagiaire Contractuel

Adresse e-mail :

Intitulé de la formation :

Programme DPC oui non

Dates de formation :

Motivation de la demande :

Organisme (nom, adresse, téléphone) :

JOINDRE IMPERATIVEMENT LE PROGRAMME COMPLET POUR LES FORMATIONS A L'EXTERIEUR ET LE BULLETIN D'INSCRIPTION COMPLETE

***RENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES** pour une prise en charge au titre de la formation continue :

Numéro de déclaration d'activité à 11 chiffres * :

N° d'enregistrement Datadock à 7 chiffres * :

Numéro programme DPC :

Horaires : Lieu :

Frais d'inscription (tarif formation continue) :

Transport : véhicule personnel train

Je m'inscris l'inscription sera faite par la DFC

Inscription : ≥ 150 € : la D.F.C. procède à l'inscription de l'agent (sauf sur internet)
< 150 € : l'agent procède à son inscription après accord de la DFC

DATE : SIGNATURE DE L'AGENT :

Ce document doit être complété par votre supérieur hiérarchique (voir ci-contre)

A COMPLETER PAR LA HIERARCHIE

AVIS MOTIVE (à remplir obligatoirement) :

SUR TEMPS DE TRAVAIL

SUR TEMPS PERSONNEL ACCORD DE L'AGENT, SIGNATURE :

NOM ET N° POSTE DU CADRE :

DATE : SIGNATURE DU CADRE :

PRISE EN CHARGE SUR LE PLAN DE FORMATION DU POLE

- inscription ⁽¹⁾ : oui non

- hébergement : repas (nbre) : nuit (nbre) :

- transport : oui non

Forfaits ANFH :

Repas : 17,50 € ou 8,75 € si possibilité de prendre son repas dans un restaurant administratif.

Nuit et petit déjeuner compris : Taux de base : 70 € ; grandes villes ≥ 200 000 habitants et communes du Grand Paris : 90 € ; Paris : 110 €.

Transport : véhicule personnel : remboursement sur la base des indemnités kilométriques (puissance fiscale du véhicule) ou sur présentation des billets SNCF 2^{ème} classe.

VALIDATION DU CADRE SUPERIEUR / DIRECTEUR :

Favorable Défavorable

AVIS MOTIVE (si avis défavorable) :

NOM ET N° POSTE DU CADRE SUPERIEUR / DIRECTEUR :

DATE : SIGNATURE DU CADRE SUPERIEUR / DIRECTEUR :

(1) si l'organisme demande une inscription par internet, celle-ci devra impérativement être faite par l'agent après accord de prise en charge par la DFC